

La souffrance au travail : de quoi parle-t-on ?

Il y a quelques années, le mot scandalisait ; aujourd'hui, associé à celui de stress, il sert de bannière à un mouvement social que manifeste également le succès du film « Ils ne mourraient pas tous... ». En 2002 l'inscription de la santé mentale dans le code du travail a d'ailleurs traduit en droit cet élargissement de la conception de la santé au travail et de la prévention. Mais le fait que la loi emblématise « le harcèlement » interroge sur le sens et le contenu de cette nouvelle référence sociale.

Pour mettre en scène la complexité de la question et de ses enjeux, nous vous proposons deux séances à deux voix : un syndicaliste et une consultante ergonomiste et psychodynamicienne échangeront entre eux et avec vous sur quelques points problématiques :

- Y a-t-il augmentation des pathologies psychiques, ou seulement de leur reconnaissance ? Où ces atteintes à la santé apparaissent-elles et pourquoi ici plutôt que là ? Sont-elles à mettre en relation avec les nouvelles formes de management et d'organisations du travail, ou bien résultent-elles de la fragilité de travailleurs vieillissants et mal formés, incapables de s'adapter à des évolutions inéluctables ?
- Quels sont les fondements théoriques susceptibles d'être mobilisés pour dépasser les stéréotypes ? L'explicitation des différents corpus scientifiques implicitement contenu dans tel ou tel concept permet de dessiner une confrontation entre des représentations divergentes du travail, du sujet travailleur, du politique ...
- Du point de vue de la transformation du monde, quels seraient alors les enjeux de cette irruption de la « souffrance » aux côtés voire à la place des pénibilités physiques ? Comment peut-on inscrire cette évolution en regard des transformations économiques et politiques, de l'histoire syndicale et de celle des mouvements sociaux, de la tendance plus générale à la psychologisation et à la judiciarisation des actions ?

Anne Flotes animera ce cycle avec un syndicaliste :

➤ 18 et 25 avril 2007

Pour ce cycle, la présence est nécessaire aux 2 soirées qui se complètent
(La formation a lieu entre 19h et 21h)

La formation a lieu à Lyon. Dès votre inscription, s'il reste des places, nous vous confirmons votre participation. Vous recevrez par ailleurs une information sur le lieu exact de ce cycle courant mars. Nous vous invitons à vous inscrire rapidement (le nombre de place est limité à 20 personnes)

Il est impératif de s'inscrire au préalable auprès de Nicolas Fraix :

- courriel : nfraix@free.fr
- téléphone pour renseignements complémentaires : 06 82 16 48 04

Les inscrit(e)s seront informé(e)s du lieu par téléphone ou par courrier électronique

Le coût total pour les 2 soirées est de :10 euros et de 4 euros pour les chômeurs, étudiants et bas revenus.